

Zeitschrift: Verhandlungen der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die Gesammten Naturwissenschaften = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Science Naturali

Herausgeber: Allgemeine Schweizerische Gesellschaft für die Gesammten Naturwissenschaften

Band: 14 (1828)

Artikel: Dicours d'ouverture, prononcé par le Président

Autor: Chavannes, Dan. Alex.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-89678>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DISCOURS D'OUVERTURE,
PRONONCÉ PAR LE PRÉSIDENT,
DANS LA SÉANCE DU 28 JUILLET.

MESSIEURS, TRÈS-HONORÉS CONFÉDÉRÉS
ET TRÈS-CHERS CONFRÈRES !

Ce fut, il y a 10 ans révolus, et le 27 Juillet 1818, que la Société Helvétique des Sciences Naturelles se réunit à Lausanne pour la première fois; elle comptait alors seulement 3 ans d'existence.

Appelé à l'honneur de présider cette assemblée, mon premier devoir fut celui d'exprimer à ses membres la vive satisfaction que leur présence causait à leurs frères du Canton de Vaud. Ils voulaient bien, en nous quittant, nous dire que l'accueil qu'ils avaient reçu leur laisserait un souvenir agréable.

Aujourd'hui, Messieurs, je me trouve placé dans les mêmes circonstances. Vous avez bien voulu me confier une seconde fois la direction des opérations de votre session annuelle, et je suis chargé de vous réitérer, au nom de notre Société Cantonale, l'hommage de tous les sentiments qui naissent des rapports que nous avons le bonheur de soutenir avec vous, de ces travaux communs qui ont pour objet l'étude des merveilles de la nature, et nous ramènent au grand Etre, dont la puissance éternelle, la sagesse et la bonté se voient comme à l'œil,

quand on considère ses ouvrages ; de cette patrie commune qui , nous laissant à tous la liberté de jouir des avantages qu'elle nous offre , d'une manière qui satisfait à-la-fois les besoins et les goûts résultant de nos diverses habitudes , de nos divers climats , de nos divers langages , j'ajouterai de nos opinions différentes sur quelques points de notre croyance religieuse , nous trouve toujours prêts à la servir , dès que ses grands intérêts exigent le concours de nos efforts.

Soyez donc les bien-venus parmi nous , très-chers Confédérés , et permettez-nous d'espérer que le double lien qui nous unit , se resserrera de jour en jour davantage.

Mais , si , déjà il y a dix ans , ce ne fut qu'avec une juste défiance de mes forces que je me chargeai de la commission dont vous voulûtes bien m'honorer , combien plus n'ai-je pas à craindre , aujourd'hui que je me vois appelé à succéder à cette longue série d'hommes distingués , dont l'éminent savoir a su donner un si haut intérêt à vos réunions périodiques ! En acceptant , l'année dernière , à Zurich , la place que P. USTERI devait laisser vacante , je consultai moins ce que j'aurais à faire pour marcher sur les traces de mes prédécesseurs , que je ne cédai à l'impression que dût me causer la nouvelle marque que vous voulûtes bien me donner de votre bienveillance , et j'osai compter sur votre indulgence.

Je pus aussi prévoir que , par les changemens que vient de subir l'organisation de notre Société , la tâche de son Président annuel se trouverait désormais singulièrement facilitée.

En effet , Messieurs , outre les rapports que présentent

depuis quelques années les 10 Sociétés Cantonales actuellement existantes, et qui vous tracent le tableau fidèle de l'état des Sciences Naturelles, dans chacun de leurs arrondissemens, nous avons, depuis un an, dans le Secrétariat-général résidant à Zurich, un Comité central qui peut être regardé comme notre véritable pouvoir exécutif. Déjà dès l'origine de notre Société, dont le mode de vivre est, en quelque sorte, nomade, on avait pressenti que le moment viendrait où il serait nécessaire, pour donner de l'ensemble à ses travaux, de créer, en outre de la direction qui se renouvelle chaque année avec le lieu de la réunion, un Comité permanent auquel on remettrait le soin de toutes les affaires qui demandent une surveillance toujours en action et toujours la même. Le besoin de ce nouveau rouage se fit sentir, d'année en année, plus fortement, à mesure surtout que des commissions furent chargées de travaux spéciaux, qui exigent de longues recherches. Il fallait ici un centre permanent, qui put recevoir les communications, donner, au besoin, des directions, stimuler le zèle des commissaires, et leur fournir les fonds nécessaires pour celles de leurs opérations qui demandent l'appui de la Société.

Les choses en étaient venues là, mais rien n'était fait encore, lorsque dans la session de 1826, à Coire, le Président de la Société Cantonale de Zurich, qui avait été chargé, l'année précédente, à Soleure, de présenter un projet pour la publication annuelle d'un volume, composé de ce qu'offrirait de plus intéressant la collection des mémoires conservés dans les archives de la Société générale et dans celles des Sociétés Cantonales, émit l'idée, que le Comité central et permanent, auquel le

choix des morceaux jugés dignes de l'impression allait être confié, pourrait bien devenir, en même temps, le Secrétariat-général de la Société. Cette proposition fut accueillie; on décida que ce Comité résiderait à Zurich et qu'il serait composé de trois membres, nommés pour trois ans, à l'expiration desquels un renouvellement partiel s'établirait. MM. USTERI, HORNER et SCHINTZ, furent invités à le former. Ce choix en assurait le succès. Il entra immédiatement en correspondance avec les Sociétés Cantonales et les Commissions chargées de divers travaux particuliers. Le rapport qu'il vous fit, l'année dernière, fut compris dans celui de la Commission dirigeante, dont ses membres faisaient partie. Aujourd'hui le Secrétariat-général est en pleine activité, et il vous rendra le compte particulier de ses opérations pendant l'année qui vient de s'écouler.

Après avoir ainsi pourvu au meilleur moyen d'assurer à votre marche une direction plus ferme, plus propre à atteindre le but général de la Société, vous trouvâtes que le moment était venu de donner, à l'une des branches les plus importantes d'entre celles dont notre institution nous appelle à nous occuper, un développement qui lui manquait encore.

Vous pressentez, sans doute, Messieurs, que je veux parler de l'*économie rurale*. Jusques à présent aucune de nos Sociétés Cantonales n'avait donné à cette source première de notre prospérité nationale toute l'attention qu'elle mérite, et la même lacune se trouvait dans notre Société générale.

Ce n'est pas à une assemblée telle que celle à laquelle j'ai l'honneur de m'adresser, qu'il serait nécessaire de

prouver que l'agriculture fait aujourd'hui partie du domaine des Sciences Naturelles ; qu'à l'aveugle routine dont les tristes résultats firent jadis si souvent de nos contrées un théâtre de famine et de désolation , notre époque a vu succéder des cultures fondées sur la connaissance raisonnée et approfondie des nombreux agens que la bienfaisante nature met à la portée de tous ceux qui veulent les employer ; que maintenant la chimie , la botanique , la physiologie végétale , la météorologie , la zoologie , offrent au cultivateur , même le moins lettré , des moyens faciles de perfectionnement , garantis par l'expérience , et qu'il ne s'agit que de les lui faire connaître pour l'amener à les adopter.

Déjà de grands pas ont été faits chez nous à cet égard. Jusques dans les vallées les plus reculées de nos Alpes , on trouve des agronomes qui se tiennent au courant des nouvelles découvertes et se livrent à des essais , qui , lors-même qu'ils ne réussissent pas toujours , sont autant de conquêtes sur l'ignorance et les préjugés qu'elle alimente ; des associations se sont formées dans plusieurs de nos Cantons pour le perfectionnement du premier des arts utiles ; elles s'efforcent de marcher sur les traces de cette Société Economique de Berne , qui , depuis soixante et dix ans , occupe un rang si distingué dans les fastes de l'agriculture européenne.

Mais ces divers foyers d'industrie agricole n'exerçaient encore qu'une action locale , et vous sentîtes combien il serait important de la généraliser , en réunissant dans un centre commun tous les résultats qui auraient la sanction de l'expérience.

En conséquence , l'année dernière , vous arrêtâtes la

création d'un Secrétariat-général d'agriculture , et vous décidâtes de le placer à Berne , comme lieu le plus central et le plus convenable pour servir d'intermédiaire entre la Suisse allemande et la Suisse française ; vous espériez , Messieurs , que l'illustre Société de cette ville voudrait bien vous fournir les hommes dont vous aviez besoin. Votre invitation a été favorablement accueillie , et la circulaire que vous avez reçue , il y a deux mois , vous a fait connaître la composition de ce Comité. Le choix que la Société Economique de Berne a fait de MM. MANUEL , DE LERBER D'ARNEX , TSCHARNER DE KERSATZ , EFFINGER DE WILDEGG , qui ont bien voulu se charger de cette Commission , vous prouve que votre attente n'a pas été trompée. Vous serez appelé à vous occuper aujourd'hui de l'organisation de ce nouveau Secrétariat , autant du moins qu'elle peut être arrêtée dans ce moment , et déjà vous avez décidé en principe que le troisième jour de vos sessions annuelles serait essentiellement consacré à l'agriculture.

Outre les heureux fruits que nous promet cette addition importante à la série des objets dont notre Société doit s'occuper , nous lui devons encore l'acquisition que nous avons faite , l'année dernière , d'un nombre considérable de nouveaux collaborateurs , que nous voyons aujourd'hui pour la première fois , et qui , réunissant leurs efforts aux nôtres , marcheront avec nous vers le grand but que nous nous sommes proposé , l'application des Sciences Naturelles au perfectionnement des diverses branches de notre prospérité nationale.

Qu'il me soit permis , Messieurs et très-chers Confrères , de saisir cette occasion pour remonter à l'origine

de notre Société, et compléter ici, par un exposé rapide de son premier début, les intéressans rapports que nos Commissions dirigeantes publient depuis 8 ans, et qui nous donnent l'analyse raisonnée des procès verbaux de nos sessions annuelles, ainsi que celle des travaux de nos Sociétés Cantonales. Les détails dans lesquels je vais entrer ne sont guères connus que du très-petit nombre des fondateurs de la Société Helvétique des Sciences Naturelles, qui nous ont été conservés jusques à ce jour, et cependant ils appartiennent à notre histoire; ils serviront, j'ose du moins l'espérer, à mettre notre association dans son véritable jour, et à répondre aux observations critiques auxquelles la grande extension qu'elle a reçue paraît avoir donné lieu.

L'heureuse et grande idée de rassembler dans un seul faisceau d'activité tous les hommes de la Suisse qui se vouent à l'étude de la nature, prit naissance, il y a 14 ans, dans cette ville si justement célèbre, que nous avions eu la douleur de voir enlevée par le torrent révolutionnaire à l'antique confédération à laquelle elle avait été pendant si long-temps aggrégée, et qui venait d'y rentrer, non plus comme simple alliée, mais comme partie intégrante. Le 5 Octobre 1815, 14 amis de la nature, des Cantons de Berne et de Vaud, se rendirent à l'invitation qui leur avait été adressée par la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève, et l'Hermitage de Mornai fut le berceau de la Société Helvétique. Là, au milieu de la scène majestueuse que couronne le Mont-Blanc, dans un temple dédié par le respectable HENRI-ALBERT GOSSE à la mémoire des GESSNER, des SCHEUTZER, des HALLER, des BERTRAND, des BONNET, des

DE SAUSSURE, on posa, sous les auspices de l'ETERNEL AUTEUR DE LA NATURE, dont le nom fut invoqué, les bases de l'association qui réunit aujourd'hui, sous la bannière de la science et de l'amour de la patrie, les rives du Léman à celles du Rhin, la chaîne du Jura et les Alpes de la Rhétie. Trois jours furent consacrés à tracer le plan de cette grande entreprise, et déjà l'on prévît que l'exécution en serait facile. Tout devient aisé pour des hommes animés d'un même esprit, qui voient devant eux un noble but et prennent l'engagement solennel de travailler de concert à l'atteindre.

Avant de se séparer, la Société décida, que dans un an, une seconde réunion aurait lieu à Berne. On nomma dans cette ville un Comité qui fut chargé de préparer un projet d'organisation générale, et d'adresser aux hommes des divers Cantons, connus pour cultiver quelqu'une des sciences naturelles, l'invitation de se réunir au premier noyau qui venait de se former.

Le 3 Octobre 1816, les membres fondateurs se rassemblèrent à Berne. Ils eurent le bonheur de voir à leur tête leur Doyen d'âge, le respectable JACOB-SAMUEL WITTENBACH, l'élève et le collaborateur du grand HALLER, et qui le premier avait émis le vœu que Genève s'était empressée d'accueillir et de réaliser.

L'appel du Comité directeur avait été entendu; 116 membres, fournis par 15 de nos Cantons, étaient entrés dans la fédération des amis de la nature, et 65 d'entr'eux se trouvaient présens; mais on eut la douleur de n'y pas voir celui sous la Présidence duquel la première réunion s'était formée; GOSSE n'était plus; la touchante invocation par laquelle il avait installé dans le temple de Mornai

la Société naissante, avait été pour lui le chant du cygne. Le premier besoin de l'assemblée fut de rendre à la mémoire de ce vertueux citoyen, l'hommage qui lui était dû. Elle eut pour organe de ses regrets MARC-AUGUSTE PICTET, ce savant aimable, dont elle a eu depuis à déplorer la perte, et dont l'infatigable activité contribua si puissamment à imprimer à la marche de la Société, le mouvement progressif auquel elle doit ce qu'elle est devenue.

Ce triste devoir accompli, le Comité présenta le travail qui lui avait été demandé, le projet d'organisation pour la Société. Trois séances furent consacrées à sa discussion, l'objet était trop important pour être traité légèrement. On en arrêta les divers chapitres, et l'on décida que la dernière rédaction en serait revue et sanctionnée dans la session prochaine, pour laquelle la ville de Zurich fut désignée. Dix commissaires choisis dans les Cantons d'Argovie, de Bâle, de Berne, de Genève, de St. Gall, de Soleure, de Vaud et de Zurich furent chargés de faire circuler le projet, de recueillir les observations qui seraient faites, et de les adresser à la Commission dirigeante, à la tête de laquelle on plaça Mr. le Conseiller d'Etat PAUL USTERI.

Le 6 Octobre 1817, 84 sociétaires se réunirent à Zurich, et leur nombre total s'augmenta de 69 membres, auxquels on ajouta 17 (*) savans étrangers, dont plusieurs se trouvaient présens. Après un discours d'ouverture, dans lequel l'illustre Président de l'assemblée mit dans le jour le plus lumineux le but de la Société, et les

(*) Y compris 4 qui avaient été nommés à Berne.

moyens qu'elle devait employer pour l'atteindre, le projet d'organisation rédigé par la Commission dirigeante fut définitivement adopté.

Elle ne fut point calculée cette organisation sur celles de la plupart de ces compagnies savantes, auxquelles une protection puissante permet de donner un plein essor à leurs travaux, en les entourant de tout ce qui peut en faciliter et en assurer le succès, et qui n'admettent dans leur sein que des hommes capables de reculer les bornes de la science; elle fut basée sur ce qui convenait le mieux à une petite nation dont la subdivision politique en 22 familles, très-inégales en population et en ressources, oppose à tout ce qui demande l'emploi de moyens extraordinaires, un obstacle qui ne peut être surmonté que par la réunion de tous les individus capables de quelques efforts. Les fondateurs ne s'étaient, il est vrai, adressés dans le premier moment qu'aux hommes de la Suisse connus comme cultivant, avec quelque succès, quelque une des branches dont se compose le vaste ensemble des sciences naturelles; mais ils sentirent bientôt la nécessité d'appeler aussi ceux qui n'en sont encore qu'aux premiers éléments, et de former ainsi chez eux ce qu'on peut appeler l'esprit public de la science, en leur montrant que leurs moindres recherches, leurs plus minces découvertes, peuvent, étant versées dans un dépôt commun, fournir à ceux qui méritent, dans toute la force du mot, le nom de naturalistes, des matériaux dont ils sauront tirer d'utiles résultats; ils allèrent même plus loin, ils estimèrent qu'ils devaient encore intéresser à leurs travaux les hommes à grandes vues qui, par leur position sociale

et leur dévouement au bien public , pourraient suppléer à l'insuffisance des moyens de la Société.

C'est à ce système , Messieurs , sagement calculé sur nos besoins , que nous devons la protection qui nous est accordée par les Gouvernemens de nos Cantons les plus considérables et les dons généreux que nous continuons à en recevoir ; c'est à ce même système que nous devons l'accueil plein de bienveillance et d'aimable cordialité que nous recevons dans toutes les villes où nos migrations périodiques nous appellent ; c'est encore à ce système que nous devons le rapide accroissement de ces collections , de ces musées , qui se multiplient dans la plupart de nos chefs-lieux de Canton , et dont plusieurs peuvent déjà rivaliser avec ceux qu'on ne trouve que dans les grandes capitales. Réunissez , en effet , Messieurs , les richesses que vous verrez aujourd'hui à Genève , à Berne , à Zurich , à Winterthur , à Soleure , à Bâle , à Arau , à St. Gall , à Fribourg , à Coire , à Lausanne , dont la plus grande partie sont le produit de dons patriotiques provoqués par l'intérêt qu'inspire notre Société , et dites-nous s'il existe en Europe beaucoup d'Etats du second ordre , qui puissent offrir ce que présente aujourd'hui une population qui compte à peine 2 millions d'hommes ? Ne nous étonnons donc point , si nous comptons aujourd'hui dans notre petite Suisse plus de 500 individus qui ont reçu le diplôme de membres de la Société Helvétique des Sciences Naturelles. Ce résultat avait été prévu , il avait été désiré , et chaque jour nous en voyons mieux les heureux effets.

On objecte ici que cette foule , de jour en jour plus nombreuse , au lieu de contribuer au perfectionnement

de l'édifice que nous élevons aux sciences naturelles , n'est propre qu'à l'encombrer d'ouvriers inutiles , qui paralysent les efforts du petit nombre de ceux qui pourraient y travailler avec quelques succès. Mais , Messieurs , prenez les rapports qui vous sont faits chaque année par vos commissions dirigeantes , examinez la collection des mémoires qui sont déposés dans vos archives générales , ou qui se trouvent dans ce moment entre les mains du Secrétariat-général , chargé de leur publication ; consultez les procès verbaux de nos Sociétés Cantonales , et dites-nous encore s'il existe , dans les pays qui se rapprochent du notre par leurs ressources , beaucoup de sociétés savantes dont les travaux soient plus importans et plus nombreux.

D'ailleurs , à côté du mal , si l'on veut persister à croire qu'il existe , vous avez placé le remède. Tout en laissant à chaque membre de notre Société la pleine liberté de vous présenter son offrande , quelque minime qu'elle puisse être , et en encourageant par un bienveillant accueil les moindres efforts , vous avez eu soin de pourvoir à ce que la science ne perdit pas ses droits , et put les exercer sans entraves. Vous tenez en réserve pour cela une série de questions majeures , dans le choix desquelles vous consultez nos besoins divers ; vous en faites successivement l'objet de concours accompagnés de prix , selon qu'elles vous paraissent mériter la priorité , soit par leur importance , soit par l'à propos du moment , et ceux de nos confrères qui cultivent les branches des sciences naturelles auxquelles elles appartiennent s'en emparent. Je pourrais vous citer ici le beau travail de Mr. KASTHOFFER , Inspecteur-général des forêts du

Canton de Berne, sur les causes qui, depuis une longue suite d'années, ont rendu nos hautes Alpes plus âpres et plus froides qu'elles ne l'étaient jadis, et les moyens d'arrêter les progrès de cette détérioration; celui de Mr. VENETZ, Ingénieur des ponts et chaussées du Canton du Vallais, sur les accroissemens et les diminutions périodiques qu'éprouvent les glaciers, dans diverses contrées de nos Alpes. Quoique ces deux mémoires n'aient pas entièrement répondu à ce que demandaient les questions mises au concours, cependant vous les avez jugés dignes d'être couronnés, et cette justice que vous leur avez rendue a provoqué d'autres membres de notre Société à faire de nouvelles recherches. Je pourrais vous citer encore la question proposée l'année dernière sur les insectes, dévastateurs de nos arbres fruitiers, objet d'une haute importance dans notre économie rurale, et qui déjà a occupé particulièrement deux de nos meilleurs entomologistes, qui n'ont pas voulu attendre l'époque fixée par le programme, pour publier des observations dont ceux de vous qui se préparent à concourir pourront profiter.

Mais il y a plus encore que tout cela. Vous avez considéré, Messieurs, que, dans le nombre des objets qui doivent nous occuper, il en est qui, par la nature des travaux qu'ils exigent, demandent la réunion de plusieurs collaborateurs, et même des secours pécuniaires indispensables pour en couvrir les frais. Pour ceux-ci vous nommez des commissions spéciales, et vous leur fournez les moyens de s'entourer de tous les secours qui leur sont nécessaires. C'est ainsi que vous avez actuellement en pleine activité une commission qui s'occupe

d'observations météorologiques sur divers points de notre Suisse , que vous avez pourvue , à grands frais , de tous les instrumens les plus perfectionnés , les plus propres à opérer d'une manière uniforme et sûre , et qui l'année dernière , a commençé à vous entretenir de ses premiers travaux ; une commission chargée de faire des recherches sur l'état actuel de nos forêts et les moyens de perfectionner la culture de cette partie importante de nos richesses nationales ; une commission chargée de l'examen des sources minérales de la Suisse , de leurs propriétés et du meilleur parti qu'on peut en tirer , soit dans l'intérêt des localités où elles se trouvent , soit dans celui de l'humanité souffrante. Son respectable Président vous fera connaître dans cette session les beaux résultats de ses recherches sur les eaux thermales de Leuck , de Baden et de Pfeffers.

Je pourrais ajouter encore l'invitation pressante adressée par le Secrétariat-général aux Sociétés Cantonales , de s'occuper d'une exposition complète et fidèle de l'état des sciences naturelles dans leur arrondissement , comprenant non-seulement ce qui a été fait jusques à présent , mais encore ce qui serait à faire pour la suite. Déjà la Société de Berne a répondu à cet appel. Elle vient de publier le rapport qui lui a été fait dernièrement par l'un de ses membres , Mr. C. FUETTER. Cet ouvrage , remarquable par l'ordre dans lequel les matières sont classées et la clarté avec laquelle elles sont exposées , pourra servir de modèle à toutes les Sociétés Cantonales.

Je pourrais enfin passer de ces travaux prescrits et en quelque sorte obligés , aux travaux libres et particuliers d'un grand nombre de nos confrères , dont plusieurs sont

sont placés dans les rangs élevés de l'Europe savante ; mais ce que je viens de dire a dû suffire pour répondre victorieusement à une objection qui peut, au premier moment, paraître grave , et à laquelle j'ai dû m'arrêter pour prévenir l'influence fâcheuse qu'elle pourrait exercer sur l'opinion publique , si elle venait à s'accréder. Observons ici qu'elle est faite par deux ordres de critiques , dont les uns , étrangers à notre Société , n'en connaissent ni l'esprit , ni le but , et dont les autres , exclusivement dominés par l'amour de la science , voudraient que le sanctuaire n'en fut ouvert qu'aux hommes véritablement dignes d'y entrer.

Il est , en outre , pour ces derniers , une considération à laquelle nous les voyons attacher une grande importance , et que je ne saurais passer sous silence....

Comment a-t-il pu se faire , disent-ils , qu'une association qui n'exige d'un aussi grand nombre de ses membres que des connaissances tout-à-fait élémentaires , ou même simplement empyriques dans quelqu'une des branches de l'histoire naturelle , qui va même jusques à conférer le diplôme de naturaliste à des hommes qui n'ont à lui offrir que l'intérêt qu'ils prennent à ses travaux , ait eu l'ambitieuse prétention de se mettre à la hauteur des Sociétés savantes du premier ordre , de croire qu'elle pouvait aussi avoir ses correspondans et les choisir parmi les BANCKS , les CUVIER , les HAUY , les BERSELIUS , les SOMMERING , les DE BUCH , les BLUMENBACH et tant d'autres ?

Les faits , Messieurs , serviront ici de réponse. Tous les savans qui composent aujourd'hui la liste de nos membres honoraires ont reçu leur diplôme avec empes-

sement , et nous ont adressé à ce sujet les réponses les plus flatteuses. Ils ont considéré , sans doute , tout premièrement , l'intérêt de la science , qui demande la coopération des observateurs de tous les pays , de tous les climats , et , sous ce rapport , la Société Helvétique leur offrait des noms à côté desquels les leurs pouvaient être honorablement placés. Ils ont ensuite vu dans ce nombreux rassemblement de Citoyens d'un pays libre , les enfans d'une grande famille qui se réunissent pour travailler à la même œuvre , chacun dans la mesure de ses forces ; ils ont vu dans cette fusion de tous les âges , de toutes les positions sociales , de tous les degrés d'instruction , une application des plus heureuses de ce qu'on appelle aujourd'hui l'esprit d'association , auquel notre siècle doit tout ce qui se fait de grand , de beau et de vraiment utile.

En voilà , Messieurs , plus qu'il n'en faut pour nous rassurer , et j'en appelle ici à tous ceux de vous qui ont observé l'effet qu'a produit , sur le grand nombre de nos associés étrangers qui ont assisté à nos réunions , la nature toute particulière à la Suisse de ses diverses Sociétés fédérales. Nous les avons vus ces illustres confrères tenir à honneur de nous appartenir , nous les avons vus envier pour eux-mêmes ces institutions qui leur apparaissaient sous le jour le plus avantageux , et déjà dans une partie de l'Allemagne ils ont commencé à en fonder de pareilles.

Oh ! puisse notre chère patrie se rendre de jour en jour plus digne de l'estime qu'elle s'est acquise , puisse l'union de ses enfans lui conserver cette force morale , la seule à laquelle elle puisse aspirer , mais qui suffira

pour la rendre respectable et assurer son indépendance.

C'est par ce vœu que vous répéterez tous avec moi, très-honorés Confrères et très-chers Confédérés, que je termine le discours préliminaire que j'étais appelé à vous adresser, et je déclare ouverte la quatorzième session de la Société Helvétique des Sciences Naturelles.

Avant de passer à l'ordre du jour de cette séance, je dois, Messieurs, vous faire connaître que le Gouvernement du Canton de Vaud a bien voulu, ainsi qu'il l'a déjà fait, il y a dix ans, charger votre Président de remettre au caissier de la Société 400 fr. de Suisse, pour être appliqués aux prix que distribue la Société. — Je dois, en outre, m'acquitter du triste devoir de vous annoncer les nouvelles pertes que notre Société a faites pendant l'année qui vient de s'écouler. La correspondance du Comité lui a fait connaître les quatre suivantes:

1^o. Celle de Mr. JONAS DE GÉLIEU, Pasteur à Colombier, Canton de Neuchâtel.

2^o. Celle de Mr. SAMUEL BRIDEL, du Canton de Vaud, Conseiller aulique à la Cour de Gotha.

3^o. Celle de Mr. GEORGES HARTMANN, membre du Conseil d'éducation du Canton de St. Gall.

4^o. Celle de Mr. GEORGES NAEF, D. M., membre du Conseil de Santé du Canton de St. Gall.

Des notices nécrologiques qui vous seront lues, vous feront connaître les justes titres que ces hommes respectables avaient à votre estime, et vous payerez à leur mémoire le tribut que vous leur devez.
